

Rétropolation des séries longues de l'enquête Emploi sur le champ France entière (hors Mayotte) - août 2018 -

En France métropolitaine, l'enquête Emploi annuelle a été remplacée à partir de 2003 par l'enquête Emploi en continu (EEC). Ce changement est intervenu en 2013 pour les 4 DOM « historiques » (Guadeloupe, Martinique, Guyane et la Réunion).

Jusqu'en 2017, sauf exceptions pour l'emploi et le chômage les séries longues des indicateurs issus de l'enquête Emploi étaient diffusées sur le seul champ France métropolitaine.

L'objectif de l'exercice de rétropolation de 2018 a consisté à produire sur le champ « France hors Mayotte » (c'est à dire la France métropolitaine et les quatre DOM historiques, hors Mayotte), les séries annuelles « France métropolitaine » qui était jusqu'alors publiées dans la partie « séries longues » de <u>l'Insee Résultat</u> sur l'enquête Emploi.

La méthodologie retenue utilise des procédures déjà utilisées lors des rétropolations précédentes, celle liée au passage de l'enquête Emploi en continu en France métropolitaine en 2003 ou encore celle liée à la rénovation du questionnaire en 2013.

1. Les grands principes de la nouvelle rétropolation de 2018

La rétropolation des séries de l'enquête Emploi sur le champ de la France hors Mayotte vise à fournir des données agrégées, **sans données individuelles associées** : aucun travail de repondération des données individuelles n'a donc été réalisé. En cela, le principe retenu se rapproche de celui adopté lors de la rétropolation menée au moment du passage de l'enquête Emploi en continu en France métropolitaine.

L'exercice vise à produire des séries sur le champ de la France hors Mayotte : il ne s'agit pas de fournir des données pour chacun des DOM (hors Mayotte), ni même pour l'ensemble des DOM. La différence pour un agrégat considéré entre « nouvelles séries » (France entière) et « anciennes séries » (France métropolitaine) n'indique donc pas nécessairement une estimation pour l'ensemble des DOM, l'exercice ayant été aussi l'occasion de corriger certaines séries.

Le **champ** de l'exercice de rétropolation est celui de la partie « séries longues » de l'Insee Résultat sur l'enquête Emploi (dernière édition sur le champ « France métropolitaine » en 2015).

Les méthodes de rétropolation s'inscrivent dans la lignée de celles retenues lors des précédents exercices, afin d'assurer une continuité dans les pratiques adoptées.

Il convient de noter qu'antérieurement à ce travail, seules les séries permettant de calculer le taux de chômage et le taux d'emploi par sexe et âge regroupé en France hors Mayotte étaient rétropolées depuis 1996. Ces séries n'ont pas été une contrainte forte *a priori*: des ruptures de séries au niveau des croisement *âge x sexe* pouvaient persister et ont été corrigées. Les nouvelles séries rétropolées ne correspondent donc aux anciennes séries qu'au niveau global, mais pas par croisement *âge x sexe*.

2. Champ de la rétropolation

Figure 1- séries rétropolées en 2018

Séries	Croisements			Année de
	Sexe	Âges regroupés (15-24, 25-49, 50 ans et plus)	Âges quinquennaux	début de la série
Population (ménages ordinaires)	Oui	Oui	Oui	1975
Emploi	Oui	Oui	Oui	1975
Chômage	Oui	Oui	Oui	1975
Activité	Oui	Oui	Oui	1975
Temps partiel	Oui	Oui	Non	1975
Emploi par catégorie socioprofessionnelle	Oui	Oui	Non	1982
Chômage par catégorie socioprofessionnelle	Oui	Oui	Non	1982
Sous-emploi et catégories de sous-emploi	Oui	Oui	Non	1982
Emploi par type de contrat	Oui	Oui	Non	1982
Emploi par niveau de diplôme	Oui	Oui	Non	1982
Chômage par niveau de diplôme	Oui	Oui	Non	1982
Halo autour du chômage	Oui	Oui	Non	1990

Suivant les agrégats, sont publiés des niveaux, et/ou des parts et/ou des taux.

3. Méthode de la rétropolation

La méthode de rétropolation retenue se déroule en trois phases.

Durant la première étape de la rétropolation (cf. figure 2), il s'agit de collecter les séries nécessaires à la rétropolation sur :

- La France métropolitaine : sur l'ensemble de la période (i.e. à partir de 1975, 1982 ou 1990 suivant les séries).
- Les quatre DOM à partir de l'enquête en continu depuis 2014.
- Les quatre DOM à partir des enquêtes annuelles depuis 2007.

La deuxième étape vise à rétropoler les séries sur le champ de la France hors Mayotte (dans le concept de l'enquête en continu pour la Métropole et des enquêtes annuelles pour les DOM) depuis leur origine (1975, 1982 ou 1990 selon les cas) jusqu'en 2006, sous la contrainte de respecter la précédente rétropolation sur l'ensemble de la population du chômage et de l'emploi depuis 1996.

La troisième étape consiste à rétropoler les séries avant 2014 ainsi obtenues sur la France hors Mayotte (champ et concept de l'enquête Emploi en continu de 2017), sous la contrainte de respecter la précédente rétropolation sur l'ensemble du chômage et de l'emploi depuis 1996.

Figure 2 - Les différentes étapes de la rétropolation

	1975	14 2015	201
1 ^{ère} étape Constituer les séries rétropolantes	Concept de l'EE trimestrielle pour la métropole Concept de l'EE trimestrielle pour la métropole des EE annuelles pour les 4 DOMs Concept de l'EE trimestrielle pour la métropole et des EE annuelles pour les 4 DOMs	pt de l' E ontinu de r pour la nce hors ayotte)
2º étape Constituer des séries rétropolées intermédiaires	Concept de l'EE trimestrielle pour la métropole et des EE annuelles pour les 4 DOMs en ce 2017 Fran	pt de l' E ontinu de 7 pour la oce hors ayotte)
3° étape Constituer des séries rétropolées dans le champ et le concept de 2017	Concept de l'EE en continu de 2017 pour la France Mayotte		

NB: 1975, 1982 ou 1990 suivant les séries

En terme de méthode :

- Une rétropolation ad hoc est effectuée sur des séries clés grâce à des informations annexes (les « rétropolantes »). Ces séries sont les séries de population des ménages par sexe x âge quinquennal (car l'enquête Emploi porte sur un champ de population « des ménages ordinaires » ou « hors communauté »), ainsi que les séries globales de chômage et d'emploi.
- Les séries de chômage et d'emploi par âge x sexe sont obtenues par rétropolation des parts des croisements âge x sexe dans l'ensemble du chômage et de l'emploi :

Exemple: la part de chaque sexe dans le chômage global est rétropolée, puis la part de chaque âge regroupé (15-24, 25-49, 50 ans et plus) dans le chômage par sexe est rétropolée, puis la part de chaque âge quinquennal dans le chômage par sexe et âge regroupé est rétropolée.

 La méthode mathématique de rétropolation de ces parts est la suivante : pour chacune des ruptures (2006-2007 puis 2013-2014 désignées dans ce qui suit par a1-a2) et pour chaque année précédant la rupture correspondante :

$$\begin{split} Log & \left(\frac{part_corrig\acute{e}e}{1-part_corrig\acute{e}e} \right) = Log \left(\frac{part}{1-part} \right) + marche \\ marche & = \left(Log \left(\frac{part_{a2}}{1-part_{a2}} \right) - Log \left(\frac{part_{a1}}{1-part_{a1}} \right) \right) - \\ & \left(Log \left(\frac{part_{a2,France_m\acute{e}tro}}{1-part_{a2,France_m\acute{e}tro}} \right) - Log \left(\frac{part_{a1,France_m\acute{e}tro}}{1-part_{a1,France_m\acute{e}tro}} \right) \right) \end{split}$$

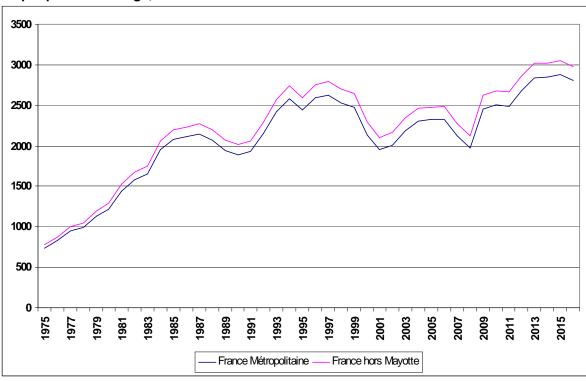
Interprétation de ce modèle : Ce modèle est un modèle logistique, il assure donc par construction que les parts rétropolées restent entre 0 et 1. La marche calculée permet de garder la même variation de la logistique France hors Mayotte que celle de la logistique France métropolitaine. Cette marche logistique est maintenue constante sur le passé.

Les séries des variables annexes (emploi par CS, chômage par CS, emploi par diplôme, chômage par diplôme, emploi par type de contrat, emploi par quotité de travail, sous-emploi, halo) sont rétropolées directement au niveau des croisements sexe x âge regroupé comme part de l'emploi/chômage/population de la catégorie sexe x âge regroupé correspondante. Certaines séries ont fait l'objet de traitements spécifiques (cf. annexe).

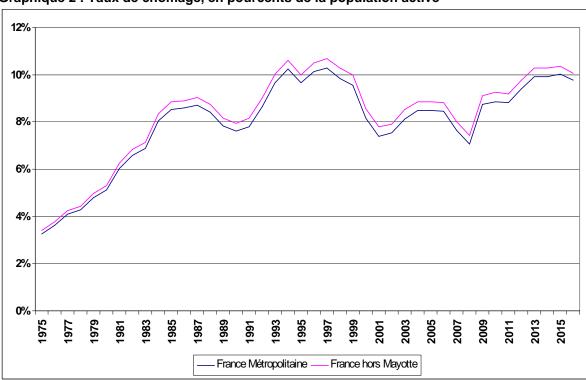
4. Résultats

À titre d'illustration, les graphiques suivants comparent les anciennes séries sur le champ ancien de la France métropolitaine aux nouvelles séries sur le champ « France hors Mayotte ».

Graphique 1 : Chômage, en milliers



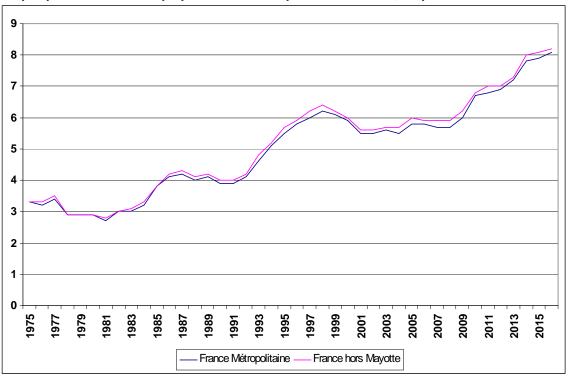
Graphique 2 : Taux de chômage, en pourcents de la population active



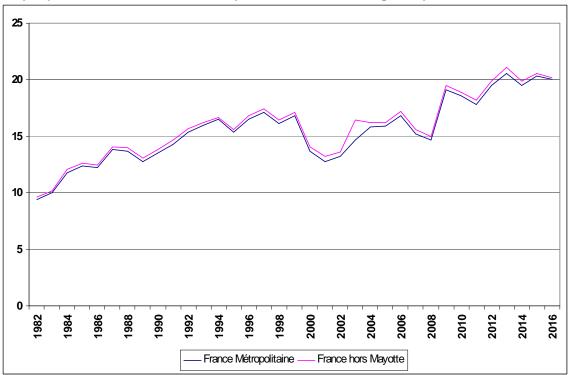
Graphique 3 : Taux d'emploi, en pourcents



Graphique 4 : Part du temps partiel dans l'emploi des hommes, en pourcents



Graphique 5 : Part des ouvriers non qualifiés dans le chômage, en pourcents



Annexe - Traitements spécifiques sur certaines séries

Deux jeux de séries ont fait l'objet de traitement spécifiques, au delà de la méthode générale présentée :

- Chômage par catégorie socioprofessionnelle (CS): les modalités indéterminées de la variable CS (« X ») par âge x sexe présentaient un point aberrant en 2003, probablement lié au passage à l'enquête Emploi en continu cette année là. Ce point a été lissé à l'occasion de la rétropolation de 2018, sans modifier le chômage global.
- **Emploi par CS**: les modalités « X » de la variable CS par *âge x sexe* présentaient un profil discontinu (nombreuses ruptures de séries après 2003), . Le profil de ces modalités a été lissé en cohérence avec les niveaux observés post-2014, sans modifier l'emploi global.